Royaume du Maroc

Ministère de l'Équipement, de l'Eau et des Forêts

المملكة المغربية

وزارة التجهيز والماء والغابات

Avis d'achat sur bon de commande N°25/2026

Le Chef de Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de RHAMNA procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : **Contrôle de qualité des travaux de confection, mise en place, peinture et écriture des bornes des points de repère du réseau routier RP relevant de la SETL de Rhamna**

Consistance de la prestation :

N° des Prix	Désignations des prestations	Unité	Quantité	Garantie exigé
1	**Prix n° 1 : Analyse granulométrique à sec :** Ce prix rémunère à l'unité la réalisation de l'essai d'Analyse granulométrique à sec selon la norme marocaine NM10.1.700 pour les Granulats : Version 2008 –et Sols : NM13.1.008 Version 1998. Ce prix comprend également les frais relatifs à l'émission des résultats d'essai y compris commentaires et recommandations éventuelles.	U	10	**SECTEUR** CQ (Contrôle de qualité) **CLASSE** 4 **QUALIFICATIONS EXIGEES** C.Q.7 (Contrôle des travaux des ouvrages d'art courants)
2	**Prix n° 2 : Equivalent de sable :** Ce prix rémunère à l'unité la réalisation de l'essai d'équivalent de sable (0/5) selon la norme marocaine NM10.1.147. Ce prix comprend également les frais relatifs à l'émission des résultats d'essai y compris commentaires et recommandations éventuelles.	U	10	
3	**Prix n° 3 : Propreté des granulats :** Ce prix rémunère à l'unité la mesure de la propreté d'un granulat selon la norme marocaine NM 10.1.169. Ce prix comprend également les frais relatifs à l'émission des résultats d'essai y compris commentaires et recommandations éventuelles.	U	5	
4	**Prix n° 4 : Mesure de dureté los Angles :** Ce prix rémunère à l'unité la mesure de dureté Los Angeles selon la norme NM EN 1097-2. Ce prix comprend également les frais relatifs à l'émission des résultats d'essai y compris commentaires et recommandations éventuelles.	U	5	

(1) Préciser l'organisme dont relève le maître d'ouvrage (ministère, collectivité territoriale, établissement public, personne morale de droit public...).

(2) A compléter pour chaque prestation, lorsque la garantie est exigée.

(3) Sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

5	**Prix n° 5 : Mesure de la porosité volumique des granulats pour béton :** Ce prix rémunère à l'unité la mesure de la porosité volumétrique des granulats pour béton selon la norme marocaine NM EN 1097-3. Ce prix comprend également les frais relatifs à l'émission des résultats d'essai y compris commentaires et recommandations éventuelles.	**U**	**2**	
6	**Prix n° 6 : Essai de compression simple d'un béton (01 Unité = 06 éprouvettes) :** Ce prix rémunère à l'unité la mesure de la Résistance à la compression simple d'un cylindre 16x32 cm selon la norme marocaine NM 12390-6 et son interprétation vis-à-vis de la conformité selon la NM 10.1.008 édition 2008. Ce prix comprend également les frais relatifs à l'émission des résultats d'essai y compris commentaires et recommandations éventuelles.	**U**	**44**	
7	**Prix n° 7 : Essai d'affaissement au cône d'Abrams :** Ce prix rémunère à l'unité la Plasticité au cône d'Abrams sur béton selon la norme NM 12350-2. Ce prix comprend également les frais relatifs à l'émission des résultats d'essai y compris commentaires et recommandations éventuelles.	**U**	**44**	
8	**Prix n° 8 : Identification de la peinture (chaque 100 bornes pour 3 couches de peinture)** Ce prix rémunère à l'unité l'identification des produits de peintures selon la norme marocaine NM10.9.208.	**U**	**4**	
9	**Prix n° 9 : La production du rapport de synthèse définitif en Trois exemplaires** Ce prix rémunère à l'unité la production du rapport de synthèse définitif en Trois exemplaires selon les normes marocaines en vigueur.	**U**	**1**	

Lieu d'exécution : Province de Rhamna
Délai d'exécution : SIX (06) mois
Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 16/11/2026 à 12h00

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.[3]

N.B : Voir la NOTE DESCRIPTIVE

(1) Préciser l'organisme dont relève le maître d'ouvrage (ministère, collectivité territoriale, établissement public, personne morale de droit public...).
(2) A compléter pour chaque prestation, lorsque la garantie est exigée.
(3) Sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.